



# Conseil national 13 et 14 mai 2009

## Intervention d'Alain Olive, Secrétaire général

Cher(e)s ami(e)s, chers camarades,

Avant toute chose, je voudrais, que dans ce Conseil National nous ayons une pensée pour Jean-Pierre Rome qui nous a quittés après une longue maladie.

Jean-Pierre était un militant de l'UNSA Cheminots, fondateur de l'UNSA en 1993, quand l'UNSA Cheminots s'appelait encore la FMC.

L'âge de la retraite venu, il participa à la création de l'UNSA Retraités dont il a été pendant longtemps un des animateurs.

Jean-Pierre a cru à l'UNSA dès sa création. Il s'était investi dans la région Alsace dont il a été le premier secrétaire régional et chaque fois que nous nous déplaçons à Strasbourg pour une réunion de l'UR, son accueil était toujours amical et chaleureux.

C'est cette image-là que je voudrais, avec celles et ceux qui l'ont connu, qu'on conserve de lui aujourd'hui.

Mais je ne peux ouvrir ce Conseil National sans adresser un salut fraternel à nos camarades des Dom qui ont mené et continuent à mener un combat exemplaire pour plus de justice sociale et de

solidarité dans ces départements si fortement marqués par l'histoire coloniale.

Pendant des semaines, nous avons vécu au rythme des événements de Guadeloupe et de Martinique et dans une moindre mesure de la Réunion et de la Guyane.

Je dois le dire nous sommes fiers de la place que l'UNSA a occupée dans ces conflits notamment en Martinique où Michel Monrose a de main de maître, avec son autorité naturelle, tenu à bout de bras le collectif pendant plus d'un mois.

### **Une crise mondiale d'une ampleur rarement vue.**

Jamais depuis 1929, nous n'avons connu une crise d'une telle ampleur : crise mondiale, crise financière, économique et sociale.

Effondrement de la production, envolée du chômage. Et cela devrait durer au moins jusqu'en 2011, si l'on en croit les prévisions économiques les plus récentes, 2010 marquant une inflexion.

Pour 2009, les prévisions sont les suivantes :

- pour les Etats-Unis, baisse de

2,9% du PIB et un taux de chômage à 9% ; pour la zone euro baisse du PIB de 3,4% et 9,3% de taux de chômage ; pour l'Allemagne baisse de 4,5% du PIB et 8,7% pour le chômage.

Pour la France, la baisse du PIB serait de 2,5% avec un taux de chômage de 9% en 2009 et de 10% en 2010. Le seuil des 2,5 millions de chômeurs va être atteint.

Sur les six derniers mois, l'activité de l'industrie manufacturière a reculé de 17%.

**Avec une telle crise beaucoup perdent leurs repères ; les principes les mieux affirmés vacillent**, notamment cette croyance en un marché tout puissant, infailible, capable de tout régler.

Depuis notre dernier Conseil national de septembre, quelques mois seulement se sont écoulés, mais que de changements ! On peut même se demander si on vit dans le même monde !

Il faut se pincer pour y croire, tant les événements se sont accélérés et tant l'ordre des choses s'en est trouvé bouleversé.

Et s'il faut dater le début de ce cataclysme, nous choisirons le 15 septembre 2008, date de la faillite

de la banque d'affaires américaine Lehmann Brothers.

Il y a eu un avant et après 15 septembre.

**Avant, rappelez-vous, une pensée dominante et quasi hégémonique s'ordonnait autour de quelques idées simples qui s'exprimaient de la façon suivante :**

1/ Dans une économie mondialisée et globalisée, il fallait, nous disait-on, en finir avec les vieux schémas interventionnistes qui avaient cours dans nos pays d'Europe continentale (la vieille Europe), trop marqués par un modèle social de type social démocrate.

Vive le modèle anglo-saxon !  
Il fallait privatiser, déréguler, libéraliser et flexibiliser à outrance le marché du travail.

2/ On nous répétait quotidiennement que le modèle social (français et européen) construit après la seconde guerre mondiale autour de l'emploi stable, d'un bon système de protection sociale et de services publics performants était dépassé dans le cadre de la mondialisation.

Pire, ce modèle social était un handicap majeur dans la compétitivité internationale dixit le Medef et les princes qui nous gouvernent.

3/ Quant à l'Etat, il était l'incarnation du mal suprême : omnipotent, inefficace, coûteux et que sais-je encore ? Il fallait le réduire et cantonner ses interventions.

**Quelques mois après, avec la crise, changement de décor et de discours et virage à 180°.**

1/ Les mêmes qui se faisaient les chantres du libéralisme à l'anglo-saxonne découvrent les bienfaits de notre modèle social qu'ils qualifient « d'amortisseur de crise. »  
Par exemple, ceux-là mêmes qui

en 2003, lors de la réforme des retraites, étaient les plus fervents partisans des fonds de pension, font aujourd'hui l'éloge de la retraite par répartition.

A dire vrai, quand un fonds de pension perd en quelques mois 40% de sa valeur, comme cela s'est passé pour un des plus grands fonds américains Calpers, cela calme les ardeurs, y compris des plus libéraux.

2/ Les tenants du libéralisme le plus débridé font désormais l'éloge de l'Etat providence.

Cet Etat justement est désormais paré de toutes les vertus ; on compte sur lui pour sauver le système financier et bancaire et une grande partie de nos entreprises engluées dans les déficits et les baisses de la production.

Pour résumer tout ce que nous disons depuis des années, se trouve réhabilités, le modèle social anglo-saxon critiqué et l'exception française si décriée.

**Mais méfiance... Ne soyons pas naïfs. Il y a les paroles et les actes. On aimerait que les actes suivent.**

Mais pour cela, faudrait-il encore que le Président de la République admette qu'avec la crise, une large part de ses engagements électoraux ne pourra pas être tenue et que **le changement de cap est une nécessité.**

1/ Changement de cap par exemple sur les emplois publics et la réforme de l'Etat.

Un gouvernement qui prétend réhabiliter le rôle de l'Etat, qui voit en lui le recours suprême pour faire face à la crise ne peut continuer à supprimer des postes de fonctionnaires et à affaiblir ainsi les services publics, l'école, l'université, l'hôpital, mais aussi on le voit bien avec les mobilisations

dans la pénitencière, tout le secteur de la sécurité.

La confirmation de la suppression de 32 000 à 35 000 postes de fonctionnaires dans le budget 2010 est inacceptable.

Je voudrais en profiter d'autant plus pour saluer, dans ce contexte, l'accord obtenu par notre fédération l'UFAP-UNSA qui prévoit notamment la création de postes.

2/ Changement de cap aussi sur la vision du marché du travail.

Qui peut comprendre devant l'envolée du chômage, le massacre des postes d'intérimaires et l'avalanche des plans sociaux que l'on privilégie encore les heures supplémentaires au détriment de la création d'emplois ? Que l'on donne plus de travail à ceux qui en ont déjà au détriment de ceux qui en cherchent ?

Vouloir affirmer à tout prix la primauté du politique contre toute évidence économique est une faute qui se paye très cher.

Et puis dans un tel contexte, il y a ces quelques grands patrons qui continuent à se verser bonus et parachutes dorés équivalant à plusieurs centaines d'années de SMIC et qui s'étonnent que l'on puisse trouver cette cupidité irresponsable !

Cette pratique n'est pas nouvelle, hélas. Rappelez-vous en 1999 les 300 millions d'euros d'indemnités de départ accordées à Philippe Jaffré, le patron d'Elf Aquitaine ; en 2005 les dix millions d'euros de Daniel Bernard, le PDG de Carrefour ; en 2006 les plus de 200 millions d'euros d'Antoine Zacharias, le patron de Vinci.

Ce qui était déjà proprement scandaleux à l'époque est aujourd'hui insupportable chez Dexia, la Société Générale, Natixis et les autres.

Quant à la mise en place par le Medef d'un Comité des sages,

personne n'y croit et les atermoiements de Laurence Parisot en disent plus que de longs discours.

Tout cela crée un climat délétère et rend inaudibles les appels récents à la morale et à l'éthique lancés par le Président de la République.

**Mais sur le fond, ce qui est encore plus préoccupant pour l'avenir, ce sont les analyses divergentes qu'on voit apparaître sur les causes de cette crise. Je voudrais insister là-dessus.**

**Car sans bon diagnostic, les remèdes s'avèreront inefficaces et tout cela recommencera demain, en pire.**

Schématiquement deux thèses s'affrontent.

Il y a d'abord celles et ceux qui pensent que cette crise est due seulement -et j'insiste sur seulement- à un dysfonctionnement majeur de la sphère financière : crise des « subprimes », titrisation des dettes et fabrication de produits toxiques, agences de notations très laxistes, paradis fiscaux, fonds spéculatifs, ...

Le G20 qui s'est tenu à Londres le 2 avril dernier devait apporter des réponses à ces dysfonctionnements.

Ce G20 a été précédé le 28 mars à Londres par une grande manifestation à laquelle l'UNSA a participé. Cette manifestation, qui avait lieu dans cette ville qui symbolise aux yeux du monde le capitalisme financier le plus débridé est une preuve de plus du changement des mentalités qui est en train de s'opérer.

Quel bilan peut-on tirer de ce G20 ?

Dire d'abord que cette réunion s'est traduite par un compromis entre ceux (Etats-Unis et Grande

Bretagne) qui privilégiaient la relance et ceux (France et Allemagne) qui donnaient la priorité à une meilleure régulation du système financier mondial.

A l'actif des premiers, on peut mettre les ressources supplémentaires de 820 milliards d'euros accordés au FMI.

Les seconds ont obtenu des mesures dont certaines sont loin d'être négligeables sur la régulation financière, je pense à la mise en place du Conseil de stabilité financière, la supervision des fonds spéculatifs, la surveillance des agences de notation, à la levée du secret bancaire et à la pression sur les paradis fiscaux, ...

Reste qu'il s'agit désormais de voir si ces mesures seront vraiment appliquées et comment ?

Car il y a un précédent. Déjà lors de la crise asiatique des années 1990, la réforme du système financier international avait été érigée en ardente obligation. Mais rien ne fut fait !

Et certains commentateurs sont allés un peu vite en besogne en annonçant un choc de confiance suscité par cet accord.

Mais je reviens sur les explications de cette crise.

Tout mettre sur le dos d'une finance dévoyée nous paraît un peu court comme explication. Car cela suppose qu'une fois cette crise surmontée, tout repartira comme avant et pour nous cela est suicidaire.

Car si les dysfonctionnements de la sphère financière ont joué comme des accélérateurs de crise, ils ne sont pas la cause unique et surtout, ils ne sont pas la cause principale de la crise que nous connaissons.

**Au cœur de cette crise, il y a**

**la montée des inégalités ; au cœur de cette crise se trouve une répartition inégalitaire des revenus et des patrimoines qui s'est amplifiée depuis une trentaine d'années.**

**Pour le dire simplement : les riches sont beaucoup plus riches au détriment de tous les autres.**

**Comment cela a-t-il été possible ?**

1/ Il y a d'abord une forte pression sur les salaires face aux exigences démesurées des actionnaires et donc un partage inégalitaire de la richesse produite.

Comment est-il possible d'exiger pour l'actionnaire un retour sur capitaux de 15% à 20% quand l'économie réelle augmente de 2% à 3% ?

Cette logique financière à court terme n'était pas tenable dans la durée : la preuve. Cela a provoqué l'endettement des ménages et l'effondrement des taux d'épargne.

En 2007, le salaire moyen du secteur privé a augmenté en France de 3,8%, les dividendes de 23,5% et les salaires des dirigeants du CAC 40 de 56%.

2/ De plus, au sein du salariat, une inégalité très forte s'est développée dans la distribution des revenus salariaux ; la moyenne dont je parlais à l'instant est trompeuse, tant la montée de l'individualisation des salaires, la distribution des bonus et des stocks options sont venues creuser les écarts entre les salariés eux-mêmes.

3/ Cette inégalité très forte, on la trouve bien sûr aux Etats-Unis mais aussi en Europe et en France. Chez nous, elle se traduit par la montée exponentielle du travail précaire qui prend des formes extrêmement diverses et qui frappe aussi bien le secteur privé que le secteur public, avec la « zone grise » des contractuels de droit public.

Nous avons souvent dénoncé ici cette précarité ; c'est pour nous une des explications essentielles de cette crise.

4/ Ce régime de croissance fortement déséquilibré résulte aussi d'une baisse de la fiscalité du capital au niveau des entreprises (impôts sur les sociétés par exemple) et des ménages à haut revenus.

**Alors une question se pose : les mesures arrêtées sont-elles à la hauteur de la crise que nous connaissons ? La réponse est incontestablement non !**

**Mais il y a plusieurs niveaux de réponses.**

**J'ai parlé du niveau mondial avec le G 20 ; quelques mots sur l'Union Européenne.**

**L'Europe est durement touchée par la crise mondiale.** Tous les pays européens sont concernés mêmes ceux qui se croyaient à l'abri.

Mais relevons toutefois que certains souffrent plus que d'autres. Les pays baltes, en particulier la Lettonie, la Hongrie mais aussi l'Irlande, l'Espagne sans oublier le Royaume Uni sont dans l'œil du cyclone. D'ailleurs la Hongrie, la Lettonie et la Roumanie ont fait appel au FMI qui impose des conditions de prêt inacceptables car minant le modèle social européen. A la crise financière, économique et sociale s'ajoute, pour certains, la crise politique.

**En outre, les prévisions ne cessent de se dégrader.**

Pour la CES, près d'un actif sur deux dans l'Union, soit 108 millions sur 220, est en situation de précarité, c'est-à-dire chômeurs, contrat temporaire, intérimaires et faux indépendants.

**Les tensions sont fortes et les**

**conflits sociaux se multiplient.**

La Grèce a connu des émeutes l'année dernière traduisant le malaise de la jeunesse : l'Islande a été le théâtre de semaines de manifestations à Reykjavik, ce qui a amené le Premier ministre à démissionner. Des manifestations anti-gouvernementales ont éclaté en Bulgarie, Lettonie et Lituanie, sans oublier l'Irlande et l'Italie (manifestation à l'initiative de la CGIL), sans oublier la France où dans certains cas, avec les séquestrations, on voit monter une forte radicalisation.

Le pouvoir en place et le Medef auraient eu tort de sous-estimer la détresse sociale de milliers de salariés à qui on supprime leur emploi et à qui on offre peu de perspectives.

**Face à cette situation, la CES appelle les dirigeants des Etats membres de l'UE à faire preuve d'une réelle volonté politique pour apporter une réponse forte et vraiment européenne à la crise et à ses graves conséquences sociales.**

**Ce « New deal social » est au cœur de la campagne de la CES qui est marquée par 4 grandes euro-manifestations : le 14 mai à Madrid, le 15 à Bruxelles et le 16 à Berlin et Prague.**

La CES a également adopté un **Manifeste intitulé : « Faites entendre la voix de l'Europe sociale »** visant à interpeller les candidats aux élections du Parlement européen, élections qui auront lieu entre le 4 et le 7 juin prochain. Ce Manifeste reprend la revendication d'un « New deal social » et celle d'un accord positif sur la révision de la directive sur le temps de travail, d'un renforcement du budget européen, d'une politique fiscale coordonnée, d'une politique industrielle européenne, d'une directive cadre sur les services publics, d'une

nouvelle initiative pour l'égalité des chances et l'égalité hommes/femmes et d'un engagement ferme contre le racisme et la montée des nationalismes xénophobes.

**Enfin, la CES tiendra dans quelques jours, les 27 et 28 mai, à Paris une Conférence réunissant tous les secrétaires généraux des syndicats européens.**

La question centrale portera sur la réponse syndicale à la crise. Le débat se conclura par l'adoption d'un document officiel : la « **Déclaration de Paris** » qui sera signée par tous les secrétaires généraux présents et fera l'objet d'une présentation à la presse.

**En France.**

Je ne reviendrai pas sur l'analyse que nous avons faite du plan de relance français décidé le 4 septembre d'un montant de 26 milliards d'euros.

Ce plan que nous avons qualifié de « nécessaire mais insuffisant » est essentiellement centré autour des investissements et notamment des investissements en infrastructure n'accordant quasiment aucune place à la consommation.

Mais je voudrais m'attacher plutôt au rôle des organisations syndicales durant cette période et notamment au rôle de l'UNSA.

**Dans cette période, les organisations syndicales et donc l'UNSA jouent un rôle majeur.**

**Et cela tant au niveau national que sur le terrain.**

**Sur le terrain d'abord.**

1. Il y a tous les combats qui se mènent sur les différents terrains de la fonction publique et du secteur public : l'Education, l'enseignement supérieur, l'administration pénitentiaire, ... ; je laisse aux responsables de ces secteurs, le soin de vous en parler.

## 2. Dans les entreprises

Le rôle de l'UNSA est d'aider les salariés confrontés à des difficultés comme les plans sociaux de réduction d'emplois ou pire, à des fermetures d'entreprises.

Freescale à Toulouse, Berry Callebaut (ex Nestlé) à Dijon, Bénéteau en Vendée, Capdevielle à Hagetmau ...

Il s'agit là de négocier au mieux dans l'intérêt des salarié(e)s.

Nous mettons à leur disposition nos conseils avec notre secteur emploi et on peut les faire bénéficier de l'expertise de CE Service et d'Orseu

3. Dans les départements et les régions, un travail important se fait aussi en coordination avec les préfetures. Un seul exemple parmi d'autre : la réunion qui s'est tenue le 4 mai sur la crise économique en Ille et Vilaine.

Il y a donc un investissement très important sur le terrain.

### **Au niveau national interprofessionnel.**

Depuis longtemps, nous sentons venir cette crise mais – soyons sincères – sans jamais pouvoir imaginer qu'elle prendrait une telle ampleur.

Très tôt – et les interventions devant nos instances le prouvent – nous avons pensé que cette crise serait aussi bien économique que sociale ; et cela, alors même qu'à l'été 2008, des déclarations ministérielles apaisantes prédisaient le contraire.

Nous avons très vite estimé que cette crise serait longue et que notre principal défi serait de gérer syndicalement cette durée.

Cette crise inédite nous oblige à revoir nos grilles d'analyse de la situation sociale et à inventer de nouvelles stratégies d'action syndicale qui influent sur la natu-

re même de notre syndicalisme.

### **Une gestion de crise inédite.**

1/ Au niveau national, nous ne sommes pas face à un conflit centré autour d'un dossier bien précis : retraites, CPE par exemple dont on demande le retrait ou la révision. Une position uniquement protestaire ne peut suffire.

2/ Par ses effets, cette crise s'apparente à une bombe à fragmentation lancée sur le champ social. Aucune catégorie professionnelle – cadres, employés, ouvriers – n'est épargnée même si, bien sûr, les salariés les plus touchés sont ceux dont les entreprises vont fermer.

### **3/ Pour nous, la réponse syndicale doit donc être globale sur le fond et unitaire dans la forme.**

### **La réponse globale sur le plan social, c'est la plate-forme revendicative élaborée le 5 janvier et qui est le ciment de notre action.**

Cette plate-forme répond à un impératif très simple : faire jouer les solidarités avec celles et ceux, salariés, chômeurs, retraités qui sont les victimes de cette crise.

Cette plate-forme autour de la préservation de l'emploi, d'une meilleure indemnisation du chômage, du pouvoir d'achat et des services publics a obligé le Président de République et le gouvernement à bouger et à ne pas en rester seulement à leur plan de relance.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent que rien n'a été obtenu, notamment lors du sommet social du 18 février après la journée de mobilisation du 29 janvier.

L'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel, ce n'est pas rien ; la prime de 500 euros,

ce n'est pas rien ; la création du fonds d'investissement social, ce n'est pas rien, comme un peu plus tard les mesures annoncées sur les jeunes.

Face à un Président de la République qui tantôt recherche le consensus, tantôt lâche du lest et recule ou tantôt veut passer en force, nous devons ne pas dévier de notre ligne et lui opposer nos propositions. C'est autour d'elle que nous devons l'amener à négocier.

Quant au Medef et à Laurence Parisot, ils sont aux abonnés absents ; incapables de prendre la mesure de la crise que nous traversons, ils agissent de moins en moins en partenaire social et de plus en plus en lobby conservateur.

Ce que nous avons obtenu reste très insuffisant et les mobilisations sont toujours nécessaires.

Ce fut le cas le 19 mars journée exceptionnelle par le nombre de manifestants ; ce fut le cas le 1<sup>er</sup> mai, ce sera le cas avec les actions décentralisées dans quelques jours et avec la journée nationale du 13 juin.

Nous devons aussi évaluer ce qui a été obtenu et préciser nos revendications sur les heures supplémentaires ou l'indemnisation du chômage par exemple, sur la gouvernance des entreprises, sur les emplois publics.

C'est cette évaluation que nous avons obtenue de l'intersyndicale qui s'est réunie le 4 mai.

Mais nous devons aller plus loin.

Nous devons mettre le paquet sur la formation ainsi que sur la qualification et l'emploi des jeunes, augmenter les contrats aidés, faire le ménage dans les aides publiques aux entreprises et relancer la question salariale au vu du rapport Cotis, ...

## **Concernant la formation professionnelle, un mot sur le projet de loi en cours de discussion.**

Je ne rappellerai pas ici les différentes étapes qui ont précédé le projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Toute la saga vous a été comptée dans les différents numéros de Form-Prof.

Ce projet de loi adopté par le Conseil des Ministres du 29 avril, sera examiné par le Parlement en « procédure accélérée » à partir du 2 juin.

**Pour l'UNSA, l'objectif prioritaire d'une réforme de la formation continue doit être de corriger les inégalités d'accès à la formation qui touchent plus particulièrement les personnes les moins qualifiées, les plus fragiles dans l'emploi ou sur le marché du travail, les jeunes en insertion professionnelle, ainsi que les salariés des PME et TPE.**

Le projet de loi répond en partie à cet objectif en instituant notamment un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.

Nous approuvons aussi la volonté affirmée de réorganiser les OPCA pour plus d'efficacité et de proximité dans le conseil et l'accompagnement des petites entreprises et de leurs salariés.

Mais ce projet manque d'ambition. Il n'est pas la grande réforme annoncée par le Président de la République.

**En cette période de crise et de montée du chômage des jeunes, il est inacceptable que le projet de loi fasse l'impasse sur le droit à une formation différenciée pour les jeunes sortis de l'école sans diplôme. C'est un refus de s'attaquer à l'actuel manque d'articulation entre formation initiale et formation continue.**

Tout aussi inacceptable est le refus d'inscrire enfin dans le Code du travail le droit pour les salariés à négocier sur la formation dans l'entreprise, alors que tous les acteurs socio-économiques reconnaissent l'importance de la qualification, pour les entreprises comme pour les salariés.

Enfin, la remise en cause de la compétence des régions sur la planification de la formation professionnelle, qui a des relents de règlements de compte politiques, ne contribuera pas à plus d'efficacité dans les territoires.

Le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie, dans lequel siège l'UNSA, a émis un avis défavorable sur ce projet. Pour notre part, nous continuerons à agir auprès des parlementaires pour donner un peu plus de souffle à cette réforme.

**Ces propositions sur le fond seraient de peu de poids, si elles n'étaient portées par l'unité d'action syndicale.**

Oui, l'UNSA est favorable à maintenir cette unité des 8 OS. Nous le démontrons à chaque réunion de l'intersyndicale ; à ce propos, je voudrais tirer un coup de chapeau à nos deux représentants, Jean Grosset et Michel Guerlavais, qui y font un travail vraiment remarquable et qui vous informent en temps réel des travaux et des décisions prises.

Mais ne rêvons pas. Pour certains, cette unité d'action est contrainte et forcée. Ne pouvant s'en libérer au risque d'apparaître comme des briseurs d'unité, ils la subissent avec tous les effets dissolvants pour leur organisation d'une telle situation.

Ce qui est certain, c'est que cette crise combinée avec la loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale risque de modifier considérablement à terme le

paysage syndical de notre pays.

Mais il est encore difficile aujourd'hui de savoir la nature des changements qui vont intervenir.

**En la matière nous avons été des précurseurs et je voudrais dire ici un mot de notre projet de rassemblement avorté avec la CGC.**

Un an de débats et de travail en commun s'est achevé sur le constat que la CGC ne pouvait sortir de son positionnement catégoriel malgré la volonté de son président et d'une grande partie de son exécutif national ainsi que de certaines de ses fédérations et unions départementales.

Dont acte. Une partie de la bureaucratie syndicale CGC pense ainsi avoir sauvé provisoirement ses rentes de situation et entretient l'illusion qu'elle pourra encore compter dans le paysage syndical de demain.

Plus dure sera la chute !

Reste qu'il y a à la CGC des femmes et des hommes qui veulent avec nous continuer le travail en commun. Nous y sommes prêts, comme y sont prêts nombre de syndicats et de fédérations ainsi que d'unions départementales.

Alors soyons les pivots de ce pôle de rassemblement ouvert à toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans nos valeurs et nos pratiques.

Pour être le moteur et le cœur de ce rassemblement, nous devons avoir une priorité : le développement.

**Je vous le dis sans forfanterie ; notre développement explose depuis le début de l'année 2009.**

Notre développement connaît une dynamique exceptionnelle dans son intensité et dans sa forme.

1/Dans son intensité, parce

que ce sont environ 300 sections syndicales que nous avons créées depuis janvier 2009 et ce, dans tous les secteurs d'activité (industrie, commerce, activités diverses, agriculture, transport,...).

2/ Dans sa forme, parce que ce sont les salariés, de leur propre initiative, qui viennent vers l'UNSA pour créer des sections syndicales.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard ; je veux insister sur le rôle déterminant de nos équipes militantes des fédérations, des syndicats, des UD et des UR.

En effet, depuis des mois, nous avons mis en place des actions de notoriété en multipliant l'édition de tracts thématiques, de communications diverses et variées que vous avez mises en musique dans vos régions et départements.

Ceci a très fortement contribué à renforcer notre notoriété et imposé l'image de l'UNSA comme organisation interprofessionnelle incontournable dans le paysage syndical français.

En outre, la loi du 20 août 2008, que nous avons contestée au fond – et avec raison - nous offre des opportunités nouvelles. Elle nous permet de rentrer dans les entreprises en désignant des représentants de section syndicale (RSS) sans devoir essuyer des contentieux sans fin que l'arrêt de 1966 permettait ; cette loi, de plus, nous autorise maintenant à être présents au premier tour des élections DP, CE dans les entreprises.

Ainsi de plus en plus des salariés se tournent vers notre syndicalisme que nous voulons réformiste et combatif, utile et efficace et dont l'autonomie d'action sur le terrain ne s'affranchit pas des valeurs et des principes de notre charte constitutive.

Ce syndicalisme doit aussi rentrer dans les petites entreprises ou pour le moins, faire en sorte que les quatre millions de salariés des entreprises de moins de onze salariés puissent s'exprimer et puissent voter pour désigner les organisations syndicales de leur choix ; nous devons, en tant qu'UNSA, occuper ce terrain. Il faut maintenant compléter la loi du 20 août ; si cela n'était pas le cas rapidement, la loi ne pourra pas s'appliquer en 2013. Nous avons, sur ce sujet, rencontré l'UPA et sommes favorables à des élections de branche sur sigle. Apparemment, les négociations en cours, qui doivent se terminer au plus tard le 30 juin, sont dans l'impasse.

Mais attention - pour revenir sur le développement- si nous devons honnêtement faire ce constat positif, il ne faut pas en déduire que tout est gagné. Au contraire, le défi du développement dans le secteur privé, comme dans le secteur public, nécessite une mobilisation militante dans la durée :

- Mobilisation de nos fédérations qui doivent adapter leurs fonctionnements, étoffer leurs équipes, pour avoir la réactivité, le suivi, l'aide aux sections syndicales UNSA et ne pas décevoir les salariés qui nous rejoignent,

- Mobilisation de nos structures territoriales, UD et UR qui sont les structures de proximité de nos implantations dans les entreprises notamment en terme d'assistance juridique, matérielle,...

C'est dans cet esprit que nous préparerons notre congrès de Pau. En effet, en faisant du développement le thème principal de notre futur congrès, nous allons travailler à renforcer encore cette dynamique de développement qui est un marqueur originel dans la vie de l'UNSA, dans son fonctionnement depuis 1993 mais qui aujourd'hui, dans le contexte nou-

veau, prend encore plus d'importance.

Lors de ce Conseil National, nous évoquerons l'organisation d'une semaine du développement au mois de juin. Il est clair qu'il ne faut pas laisser le soufflé retomber et que l'originalité de notre démarche syndicale qui plaît aux salariés, doit sans cesse être renforcée par un investissement le plus large possible, de chacune et de chacun dans des opérations de développement.

**Je viens de parler développement, ce qui m'amène maintenant, tout naturellement à vous donner quelques résultats des élections professionnelles qui se sont tenues récemment aussi bien dans le public que dans le privé.**

Dans l'ensemble, disons-le, ces résultats sont bons et souvent très bons.

Ce qui a frappé les esprits ces dernières semaines, ce sont bien sûr les élections à la SNCF qui se sont tenues le 26 mars.

Avec 18,05% des voix et une progression de 3,57%, l'UNSA-Cheminots est devenue la deuxième organisation syndicale à la SNCF. Bravo à eux, à Jean Daniel Bigarne à toutes et tous les militants de notre fédération.

Ce résultat a d'autant plus marqué les esprits que, outre le fait que devançons SUD Rail qui avait bénéficié d'une campagne de pub outrancière, c'était la première fois que s'appliquait dans une entreprise de cette taille (plus de 15.000 cheminots) la loi du 20 août avec toutes ses conséquences. FO, CFTC et CGC n'ayant pas atteint les 10%, ils disparaissent de la SNCF ; comme il y a de fortes chances qu'ils disparaissent demain de la RATP.

Parmi d'autres résultats récents on pourrait citer la Caisse des dé-

pôts et sa filiale informatique où nous confortons notre première place avec une progression de plus de 4% ; la Mission laïque française avec une forte progression de l'UNSA Education.

Lors des élections à la CAP des ingénieurs de l'Agriculture et de l'Équipement, notre fédération est en forte progression avec 26,7% des voix.

Chose remarquable, nous faisons aussi de très bons résultats lors des élections qui suivent de très peu notre implantation dans l'entreprise. C'est le cas chez Kéolis littoral (transport) avec 40% des voix, chez Dunlop à Amiens avec 51% des voix, chez SKF dans l'industrie, dans la logistique, ...

Pardon ne pas en citer d'autres, mais la liste serait trop longue et je pense que Pascal Priou reviendra sur ce point quand il parlera développement.

**Avant de conclure, il y a un point de notre activité que je voudrais mettre en avant : il concerne la lutte contre les discriminations et cela, au moment où Yaziz Sabeg vient de remettre son rapport au Président de la République.**

Dans le domaine de la lutte contre les inégalités et contre toutes les formes des discriminations, l'engagement de l'UNSA ne se limite pas à la seule dénonciation mais à une implication concrète à travers les formations et la création d'outils innovants entre 2004 et 2008, dans le cadre du projet européen Equal « transfert ».

L'UNSA va créer en 2009, dans le cadre d'un projet soutenu par le Fonds social européen, deux outils de formation, le premier sera intitulé « Comment être une force de proposition lors des négociations d'accord dans l'entreprise » et le second sera intitulé « Comment accompagner les victimes de discrimination ».

Ces deux outils de formation,

que l'UNSA va créer, cherchent à armer les responsables et militants de l'UNSA pour passer à « l'action » dans les champs de la prévention, la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité.

L'innovation principale de ces deux outils est de renforcer l'action syndicale dans son activité quotidienne de veille, d'écoute, de conseil et de défense des salariés, d'une part et d'autre part, dans ses fonctions prévues en tant qu'IRP face à l'employeur.

Ces 2 outils vont être créés en partenariat avec un organisme de formation en Italie et avec les commissions ouvrières en Espagne.

Et en 2010, l'UNSA souhaite créer un réseau de référents volontaires dans les territoires. Ce sera un réseau de militants UNSA formés, connus et reconnus dans les structures régionales et départementales pour prévenir et agir contre les discriminations dans le monde du travail au niveau de leur territoire.

**Pour conclure je voudrais souligner le point suivant.**

Ce qui est remarquable en cette période – et qui n'est pas assez souligné - c'est la conjonction à la fois de conflits durs – Continental, Carterpillar, Sony etc. et parallèlement d'une transformation profonde du syndicalisme français qui recherche de plus en plus à être efficace, à être utile, à négocier en s'appuyant sur un rapport de force favorable et à ne pas s'enfermer uniquement dans une geste purement protestataire.

De ce double mouvement, notre société du spectacle ne retient bien sûr que ce qui peut faire image au journal de 20 heures ; mais le plus important, c'est ce mouvement de fond qui paraît aujourd'hui irrésistible.

Qui connaît notre histoire sociale, devrait se réjouir de telles évolutions.

Et d'ailleurs, si le syndicalisme et les syndicats jouissent en ce moment de la confiance massive de nos concitoyens ( 80% d'opinions favorables) c'est à cette forme de syndicalisme combatif mais aussi de proposition et de négociation qu'ils le doivent.

Alors oui, je crois que nous devons être fiers de la façon dont nous exerçons nos responsabilités là où nous sommes et malgré toutes les difficultés qui nous attendent ; notamment à la rentrée, nous devons poursuivre dans cette voie.

Et je vous le dis, nous n'avons de leçons à recevoir de personne ni des experts dits sociaux, ni des « syndicologues », ni de certains politiques.

Notre rôle d'organisation syndicale n'est ni de conforter les pouvoirs en place, ni de favoriser l'alternance politique, ni d'aider à la refondation de l'extrême-gauche. Et pas plus qu'il n'y a d'avant-garde éclairée ; il n'y a pas non plus de leader politique en capacité de préempter l'action syndicale et sociale et d'apparaître comme le porte-parole naturel des demandes des salariés.

Ce rôle-là, tout ce rôle, dans ses aspects à la fois de protestation et de négociation, c'est à nous syndicalistes de le tenir. En cela, nous sommes fidèles à ce que nous avons toujours dit : démocratie sociale et démocratie politique ne se confondent pas ; elles se complètent. A chacun son rôle ; c'est à cette condition, que notre démocratie sera vraiment vivante.

